

## Association Nautique Fontainebleau Agglomération aviron

1bis quai des Plâtreries – 77920 – SAMOIS SUR SEINE

(☎ 01 60 72 06 64 / [www.anfa-aviron.fr](http://www.anfa-aviron.fr) – [anfa-aviron@wanadoo.fr](mailto:anfa-aviron@wanadoo.fr))

L'Association Nautique Fontainebleau Agglomération aviron (ANFA), créée en 1925, compte aujourd'hui plus de 200 membres, située dans le cadre magnifique du bief de Champagne à Samois sur Seine, dans la vallée de la Seine. Elle permet aux jeunes et moins jeunes de découvrir et de pratiquer une activité nautique proposée en loisirs-randonnées-détente-santé et/ou en compétition.

L'ANFA est régie par la loi de 1901 sur les associations sous le contrôle de la Fédération Française d'Aviron (FFA – reconnue d'utilité publique), de la ligue d'Île de France (LIFA) et du Comité Départemental de Seine et Marne (CDA77).

Elle est dirigée par un comité directeur de 12 à 15 personnes dont les responsabilités majeures ont été confiées à :

**Président : Jean-Pierre LEROUX**  
27bis rue des hautes boulangères – 77850 – HERICY – 06 83 10 26 48

**Trésorier : Jorge DA CRUZ**

**Secrétaire : Christophe LE DROUMAGUET**

⌘ ⌘ ⌘ ⌘ ⌘

## COMMENT ADHÉRER ?

Savoir **nager et s'immerger**, remplir une demande d'adhésion avec le paiement d'un droit d'entrée (payable une seule fois, *le droit d'entrée n'est plus demandé à partir du troisième membre d'un même foyer*), s'acquitter d'une cotisation (\*), fournir 1 photo d'identité, un **certificat médical (datant de moins de trois mois et si possible, précisant l'aptitude à la compétition)** ou l'**attestation « QS-SPORT »** (validité de 3 ans d'un nouveau certificat médical, à voir selon la loi Française), **avec** l'autorisation parentale pour les jeunes de moins de 18 ans.

(\*) Deux périodes d'adhésion en fonction des sièges disponibles

**A partir de Septembre 2018** avec paiement d'une cotisation pleine (année complète 09/2018-08/2019)

**A partir de Mars 2019** avec paiement d'une demi - cotisation (jusqu'à fin août 2019).

### COTISATIONS pour l'exercice social : 2018 – 2019

Les âges sont calculés pour l'année civile : <b>2019</b>		Cotisation	Licence	Total (hors droit d'entrée)	
Catégorie jeune : <b>J10 / J11 / J12 / J13 / J14</b> tout rameur âgé de 14 ans et moins		<b>182 €</b>		<b>244 €</b>	
Catégorie junior : <b>J15 / J16 / J17 / J18</b> tout rameur âgé de 15 à 18 ans		<b>192 €</b>	<b>62€*</b>	<b>254 €</b>	
Catégorie senior tout rameur âgé de 19 ans et plus		<b>287 €</b>		<b>349 €</b>	
					<b>LOISIR, RANDONNEUR, VETERAN, SENIOR</b>
<b>DROIT D'ENTREE****</b> (payable 1 seule fois, à la première inscription et selon le lieu d'habitation)				<b>30€**</b>	<b>60€***</b>
<b>DROIT DE GARAGE</b> (place soumise à l'appréciation du Comité Directeur)				<b>75 €</b>	

\*incluant la part fédérale, ligue, CDA77 ; \*\* agglomération du pays de Fontainebleau ; \*\*\* hors agglomération du pays de Fontainebleau, \*\*\*\* hors stagiaire « été »

### HORS SOUSCRIPTION (facultative) A LA GARANTIE « MAIF » : I.A. sport+ (10,79 euros)

(paiement séparé selon montant indiqué sur document MAIF)

## OÙ ET QUAND ?

La base nautique de l'ANFA aviron est située sur la rive gauche de la Seine, sur le quai en direction du Bas-Samois. Pour y accéder, il faut prendre l'avenue de Valvins (*en provenance de la gare*), puis, tourner légèrement sur la gauche au « Rendez-vous des pêcheurs », passer devant les locaux de la chambre de commerce et au rond-point du pont de Valvins, vous devez prendre la seconde sortie vers le Bas-Samois qui longe la Seine.

**Les horaires d'ouverture (hors conditions spéciales) sont :**

<b>Jeunes et Compétiteurs</b> (selon les catégories et les niveaux de pratique)	Mercredi pour tous	<b>14h00 à 17h30</b>
	Samedi pour tous	<b>14h00 à 17h30</b>
	Dimanche pour tous	<b>9h00 à 12h00</b>
	Mardi/Jeudi/Vendredi ( <i>compétiteurs</i> )	<b>17h30 à 20h00</b>
	selon planning saisonnier ( <i>classes sportives</i> )	
<b>Loisirs, Randonneurs &amp; Vétérans</b>	Samedi matin pour tous	<b>9h00 à 12h00</b>
	Dimanche matin pour tous	<b>9h00 à 12h00</b>
	Mercredi soir pour les confirmés ( <i>période hivernale : pas d'entraînement en bateau</i> )	<b>18h00 à 21h00</b>
	Jeudi après-midi ( <i>spécial femmes</i> )	<b>selon la période</b>
	Stages sportifs	